



question au sujet d'une procédure de divorce pour faute

Par **sylvie46**, le **18/01/2011** à **21:43**

Mon avocat me propose un divorce pour faute motif évoqué harcèlement au moment de la séparation, j'ai du quitter le domicile conjugal, trop de pressions...menaces au suicide et relance sans arrêt pour me demander d'arreter la procedure, fait tout pour me culpabiliser. Est ce que le motif est valable, j'ai 3 attestations prouvant que j'ai été harcelée par téléphone, une attestation de la gendarmerie qui sont intervenus une nuit à ma demande car mon mari avait une carabine en sa possession à 3 h du matin. J'ai fait une demande de facture détaillée afin de visualiser les appels de mon mari à des heures tardives et à plusieurs reprises.

Par **Laure11**, le **18/01/2011** à **22:14**

Il faut faire confiance à votre avocat.